

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE **Appel d'offres de concepteurs**

TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER "64 MONNERVILLE" **COMMUNE DE KOUROU**

MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE

1. Maître de l'Ouvrage

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE KOUROU (S.IM.KO)
33, avenue Jean Jaurès – BP 812
97388 KOUROU CEDEX
Téléphone : 05 94 32 10 34
Télécopie : 05 94 32 29 95

2. Procédure de passation

Marché de maîtrise d'oeuvre sur procédure adaptée.

3. Objet de la consultation

Marché de maîtrise d'oeuvre Bâtiment pour les travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier "64 MONNERVILLE" à Kourou.

4. Contenu de la mission qui sera confiée à l'attributaire

La mission comprendra les éléments suivants :

- 1 – Etudes de diagnostic (DIA)
- 2 – Etudes d'Avant-Projet (APD)
- 3 – Etudes de projet/Etudes d'Exécution (PRO/EXE)
- 4 – Visa des études d'exécution (VISA),
- 5 – Assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT),
- 6 – Ordonnancement, pilotage, coordination (OPC)
- 7 – Direction de l'Exécution des contrats de Travaux (DET)
- 8 – Assistance aux Opérations de Réception et pendant l'année de garantie (AOR)

5. Caractéristiques principales

L'opération consiste à la réalisation des travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier "64 MONNERVILLE" à Kourou, les travaux à exécuter sont définis dans la fiche descriptive de l'opération, annexée à cette consultation.

- Le coût prévisionnel des travaux de bâtiment est estimé à 550 000 €
- Date prévisionnelle de début de la mission : 4ème trimestre 2019
- Date prévisionnelle de commencement des travaux : 2ème trimestre 2020
- Date prévisionnelle de fin des travaux : 1er trimestre 2021

6. Modalités de financement - paiement :

- Financement : fonds propres du maître d'ouvrage
- Paiement : délai global de 30 jours, virement bancaire.

7. Conditions de participation

La prestation est réservée à une profession particulière : Maître d'oeuvre.

Les candidatures, offres et documents de présentation associés, seront entièrement rédigés en langue française.

Le délai d'engagement est de 120 jours.

L'unité monétaire retenue par l'organisme qui passe le marché est l'euro (€).

8. Présentation des offres

Les offres seront déposées, uniquement sous forme électronique, sur le profil d'acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- pièces relatives à la candidature :

Les justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat, et (hormis le DC1) en cas de groupement d'entreprises par tous les candidats du groupement y compris le mandataire, en cas de sous-traitance par le ou les sous-traitants désignés obligatoirement, sont les suivants :

- 1 • Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- 2 • Lettre de candidature : imprimé DC1 dûment complété, daté et signé
- 3 • Déclaration du candidat : imprimé DC2 dûment complété, daté et signé (notamment la rubrique D1 relative à la part du chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché) (nota : les imprimés DC1 et DC2 sont disponibles sur le site <http://www.simko.fr>)
- 4 • Dossier de présentation générale (références et moyens généraux : moyens humains et matériels)
- 5 • Attestation sur l'honneur datée et signée du candidat justifiant qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales lui incombant au 31 décembre 2018
- 6 • Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire
- 7 • Extrait Kbis ou équivalent
- 8 • Attestations d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle

- pièces relatives à l'offre :

A- Un projet de marché comprenant :

- 1- l'acte d'engagement : dûment complété, daté et signé par le(s) représentant(s) qualifié(s) du prestataire. Le tableau de répartition des honoraires devra être impérativement signé par l'ensemble des co-traitants s'il y a lieu.
- 2- Le C.C.A.P.

B- Les documents explicatifs :

Au projet marché, sera joint le mémoire justificatif et explicatif comportant au moins les informations suivantes :

- 1- Une note de synthèse qui présente le candidat ou l'équipe candidate et faisant figurer au moins les éléments suivants :
 - Composition de l'équipe,
 - Titres d'études,
 - Compétences,
 - Répartition des tâches,
 - Moyens humains affectés au projet,
 - Indications concernant les procédés et moyens d'exécution (méthodologie) en adéquation avec la notice descriptive et le planning envisagé.
- 2- Un dossier de référence qui présentera cinq références maximum, de complexité et d'importance équivalentes, réalisées ces 5 dernières années, précisant le maître d'ouvrage, l'année de réalisation et le coût des travaux.

Le candidat devra obligatoirement justifier des compétences requises, il est précisé que les documents explicatifs ci-avant sont indispensables pour permettre de juger de la “ valeur technique ” de l’offre. L’absence d’un ou plusieurs de ces documents pénaliserait de manière non négligeable la valeur de l’offre.

9. Réception des offres

Les offres seront déposées, uniquement sous forme électronique, sur le profil d’acheteur :

<http://simko973.e-marchespublics.com>

10. Délai de remise des offres

La date limite de réception des offres est fixée au **lundi 28 octobre 2019 à 12h00** (heure de Guyane).

11. Critères d’attribution

La sélection des candidatures sera effectuée sur la base des critères suivants : capacités professionnelles, techniques et financières (moyens matériels et humains, qualifications professionnelles, références sur prestations similaires, chiffre d’affaires,...) après analyse du dossier de présentation générale réclamé dans les pièces relatives à la candidature.

Le représentant du pouvoir adjudicateur choisira l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

- la valeur technique des prestations pour 40 % décomposée comme suit :
 - a) note de synthèse : 30 points
 - a1 – composition de l’équipe / 2,5
 - a2 – compétences / 2,5
 - a3 – répartition des tâches / 5
 - a4 – moyens affectés à l’opération / 5
 - a5 – méthodologie / 15
 - b) qualité des références : 10 points
- Prix des prestations pour 40 %
- Planning prévisionnel pour 20 %

Les candidats n’ayant pas fourni l’ensemble des documents, certificats ou attestations demandés dûment complétés et signés pourront être élimés. Dès qu’elle en sera informée par lettre, avant toute notification de marché et dans un délai d’une semaine, l’équipe retenue devra produire pour chacun de ses membres, les certificats et attestations relatifs à la régularité de sa situation fiscale et sociale à la date de remise de l’offre.

12. Dossier de consultation

Le présent avis vaut Règlement de la Consultation.

Le dossier de consultation comprend :

- une notice descriptive,
- l’acte d’engagement,
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières

Il sera disponible :

. sous forme électronique, sur le site <http://simko973.e-marchespublics.com>

13. Renseignements d’ordre administratif et technique.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront obligatoirement faire parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande par le biais du profil d’acheteur.

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises susceptibles d'être concernées.

14. Procédure de recours

L'instance compétente pour les procédures de recours est le Tribunal de Grande Instance de Fort-de-France – 35, boulevard du Général de Gaulle – 97200 FORT-DE-FRANCE – Téléphone : 05 96 48 41 41 – Fax : 05 96 48 43 32.

Dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, en cas de manquement aux obligations de publicité ou de mise en concurrence, toute personne ayant intérêt à conclure le contrat peut demander au juge de prendre toute mesure tendant à ce qu'il soit ordonné à la personne morale responsable du manquement de se conformer à ses obligations.

15. Organe de publication

. Plateforme de dématérialisation : <http://simko973.e-marchespublics.com>

. Site www.simko.fr rubrique « Appels à concurrence ».

16. Date d'envoi de l'avis à la publication

Mardi 8 octobre 2019

